PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO Travail-Démocratie-Paix

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DES MINISTRES

DU 20 DECEMBRE 1977

Portant nomination de Monsieur ONONGOEBANZA Joseph Professeur de C.E.G. de 6°
échelon en qualité de Directeur Général
de la Radio Diffusion Télévision Congolaise.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977; Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Conité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Règlementaire en République Populaire du Congo:

Vu le décret n°77/448 du 30 Août 1977 portant organisation et attributions du Ministère de l'Information;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 5 Novembre 1977;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE:

Article 1er. - Monsteur ONONGO-EBANZA Joseph, Professeur de CEG de 6° échelon est nommé Directeur Général de la Radiodiffusion Télévision Congolaise cumulativement avec ses fonctions actuelles.

Article 2. Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 20 DECEMBRE 11977

Par le Président du Comité lightaire du Parti, Président de la Republique

Onef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres

Le Deuxième Vice Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre Chef du Gouvernement, Einistre du Plan Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre de l'Information et des Postes et Télécomounications

Alphonse MOUIS OU-POUR

Le Ministre des Finances,

Capitaine Célestin GOMA-FOUTOU.-

Henri LOPES .-